

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies à New York

Seul le texte prononcé fait foi

Débat général de la Commission de la condition de la femme sur le partage égal des responsabilités entre femmes et hommes, y compris les soins dispensés dans le contexte du VIH/SIDA

Déclaration de M. Jean-Daniel Vigny, Ministre

Check against delivery

General discussion of the Commission of the Status of Women on equal sharing of responsibilities between women and men, including caregiving in the context of HIV/AIDS

Statement by Mr. Jean-Daniel Vigny, Minister

New York, March 09 February 2009

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite, tout d'abord, remercier le Secrétaire général pour son rapport d'information sur le partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris les soins dispensés dans le contexte du VIH/SIDA, ainsi que pour les conclusions et recommandations judicieuses qu'il a formulées.

La Suisse est convaincue qu'un partage égal des responsabilités et, en particulier, un partage équitable du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes, contribue à améliorer la position des femmes au sein de la société. En même temps, nous sommes conscients que l'analyse économique a longtemps négligé les activités non rémunérées des soins. D'où la difficulté de récolter des données fiables et représentatives sur le volume de ces prestations et sur leur répartition entre femmes et hommes.

Plusieurs études et collectes de données ont été menées en Suisse sur ces questions. L'une des études les plus complètes et récentes consacrées à l'économie des soins en Suisse a été réalisée dans le cadre du projet « Economie politique et sociale des soins » lancé par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD). Les résultats se basent pour la plus grande partie sur des données de l'enquête suisse sur la population active de l'Office fédéral de la statistique, qui est régulièrement complétée par un module spécial sur le travail non rémunéré.

Cette étude a démontré qu'en Suisse, l'encadrement des enfants et la prise en charge des adultes tributaires de soins sont assurés principalement dans le cadre d'activités non rémunérées. Ces prestations sont fournies pour plus de deux tiers par des femmes. Dans le cadre de cette étude, les activités de soins ont en outre été comparées aux autres grandeurs économiques. Les résultats sont des plus éloquents: On estime que la valeur ajoutée des activités non rémunérées de soins directs, pour enfants et adultes tributaires de soins, fournies par des femmes est 3,5 fois plus élevée que les recettes fiscales suisses des entreprises.

D'autres études montrent que les familles monoparentales, principalement des femmes élevant seules leurs enfants, sont exposées à un risque de pauvreté accru et sont plus

souvent tributaires de l'aide sociale. Cette réalité est entre autres due au fait que les femmes élevant seules leurs enfants requièrent des moyens financiers plus élevés pour couvrir leurs besoins vitaux et que les possibilités d'exercer une activité professionnelle rémunérée sont restreintes en raison des tâches d'éducation des enfants qui leur incombent. La Suisse a adopté au plan fédéral une série de mesures visant à combattre la pauvreté, et plus particulièrement celle des femmes.

La conciliation entre travail et famille est cruciale pour avancer concrètement sur la voie de l'égalité. Forte de ce constat, la Suisse consacre des moyens financiers à la promotion active de l'égalité des chances entre femmes et hommes dans le milieu professionnel. C'est ainsi qu'on été lancées en Suisse les campagnes d'information et de sensibilisation « FAIRPLAY-AT-WORK » et « FAIRPLAY-AT-HOME », dans le but de gommer quelque peu les stéréotypes existant au niveau de l'attribution des tâches familiales et des rôles professionnels. Dans ce domaine, la Suisse soutient également un service spécialisé de la société civile qui a développé un label applicable aux organisations et aux entreprises dotées d'une politique favorable à la famille, et a élaboré à leur intention un « controlling » en matière d'égalité.

La Suisse s'est en outre attachée, au cours de ces dernières années, à assurer le développement permanent du système d'accueil extrafamilial des enfants. De plus, elle envisage de réformer en profondeur le système de l'imposition du couple et de la famille, dans le but de réduire la charge fiscale pesant sur les familles ayant des enfants à charge.

Enfin, nous estimons qu'il est urgent d'inscrire la dimension « genre » de la crise financière et de la récession économique à l'agenda de la session de la Commission de la condition de la femme (CSW). Nous partageons en outre l'inquiétude manifeste concernant l'impact disproportionné que la présente crise risque d'avoir sur les femmes et les filles de par le monde. Pour conclure, nous aimerions nous référer à la récente prise de position du CEDAW, qui souligne l'importance de reconnaître la contribution unique que les femmes peuvent fournir pour résoudre cette crise financière et la nécessité d'associer les femmes au dialogue et aux processus de décision relatifs à cette thématique.

Je vous remercie.

Mr President,

Switzerland would like to thank the Secretary General for his informative report on 'equal sharing of responsibilities between women and men, including care-giving in the context of HIV / AIDS' and its useful conclusions and recommendations.

Switzerland is convinced that equal sharing of responsibilities, in particularly equal sharing of paid and unpaid work between women and men, contribute to the improvement of the situation of women in society and is therefore essential for achieving gender equality. At the same time, we are aware that unpaid care work has been neglected in economic analysis for a long time and that it has been difficult to get reliable and representative data on the amount of unpaid care work and on the way in which it is distributed between men and women.

In Switzerland several data collections and studies concerning these issues have been conducted. One of the most comprehensive and recent time use survey on the care economy in Switzerland was undertaken as part of the project "Political and Social Economy of Care" of the United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD). The results are based mainly on the data of the Swiss labour force survey by the Federal Office of Statistics, which regularly includes a special module on unpaid work.

It shows that child care and looking after adults requiring care in Switzerland is mainly done through unpaid work. More than two thirds of this work is done by women. The study compared care work with other economic data in Switzerland. The estimated added value of direct unpaid care for children and for adults in need of care carried out by women amounts to 3.5 times the total tax revenue from Swiss companies.

Other surveys on the Swiss situation show that single parents – most of whom are women – are exposed to a greater risk of poverty and are more likely to be on social welfare. One reason for this is that single women parents have a higher financial subsistence requirement but have only limited earning power because of their child care duties. Switzerland has taken a number of measures at the federal level to combat the poverty of women in particular.

Compatibility between professional and family work is a central element on the path to equality between men and women. Switzerland provides funding to actively foster equality of opportunity between men and women in the world of work. For example the information and awareness-raising campaigns FAIRPLAY-AT-WORK and FAIRPLAY-AT-HOME were launched – the aim being to erode stereotypical allocations of family work and professional roles. In this context Switzerland also supports a specialized civil society organization that awards labels for family-friendly organisations and companies and that has also developed an equality controlling system for these bodies.

In addition Switzerland has steadily increased the number of family care options in recent years. It also plans to carry out a fundamental reform of the taxation of married couples and families. As a result, families with children will benefit from tax relief.

Finally we believe that it is urgent to put the gender perspective of the financial crisis and economic recession on the agenda of the session of CSW and we share the concerns about the expected disproportionate impact of the current crisis upon women and girls worldwide. We would like to conclude with the recent statement of CEDAW that it is important to recognize the unique contribution that women can make in the resolution of this financial crisis and that women need to be included in the dialogue and decision-making processes around these issues.

Thank you.